



**AVIS À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT
(SERVICE DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)**

**République Démocratique du Congo
Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction
Cellule Infrastructures**

**Projet d'Aménagement de la Route Nationale n°1, section Pont Lovua – Tshikapa et
Tshikapa – Kamuesha**

Recrutement de trois (03) Chauffeurs au sein de l'Unité de Gestion des Projets

Secteur : Transport
Référence de l'accord de financement : Don n°2100155028819 et n° 2100155026371
N° d'Identification des Projets : P-CD-DB0-009 ; P-CD-DB0-008
AMI N° : 007/MITPR/CI/BAD/2019

1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu des financements du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir les coûts des projets : (i) d'aménagement de la route Batshamba -Tshikapa, section Lovua- Tshikapa (56 km) et (ii) d'aménagement de la route Tshikapa-Mbuji Mayi, section Tshikapa-Kamuesha (87 km) et Réhabilitation des Infrastructures agricoles et rurales connexes et a l'intention d'utiliser une partie ressources accordées au titre de ce don, pour financer le contrat de prestations de services de trois Chauffeurs au sein de l'Unité de Gestion des Projets.
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les opérations suivantes : (i) Assurer un service de conduite prudente et sûre ; (ii) Utiliser de façon adéquate les véhicules ; (iii) Entretien de façon journalière le véhicule assigné ; (iv) Disponibiliser les documents ; (v) Veiller à ce que les formalités prévues dans les dispositions réglementaires soient remplies en cas d'accident ; (vi) Accomplir toute autre tâche ponctuelle et accessoire à la demande du supérieur hiérarchique.
3. La Cellule Infrastructures du Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » invite les Consultants (Individuels) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations concernées : lettre de motivation (maximum 2 pages), Curriculum Vitae à jour, Photocopies des diplômes requis, permis de conduire de la catégorie « C » et autres attestations de formations complémentaires.
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.



L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Consultants (Individuels) intéressés peuvent obtenir les termes de référence de cette mission et informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes d'ouverture de bureaux : du lundi au vendredi de 09h00' à 12h00' et de 13h00' à 15h30' (heure locale, TU+1) à la **Cellule Infrastructures du Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction**, sise au **70 A, Avenue Roi Baudouin, Commune de la Gombe, Kinshasa - République Démocratique du Congo**. Tél. : (+ 243) 81 010 26 81/ (+ 243) 99 315 22 26, E-mail : info@celluleinfra.org, Site web : www.celluleinfra.org.
6. Les expressions d'intérêts écrites en langue française doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus ou par courrier électronique à l'adresse recrutement.ci@celluleinfra.org, au plus tard le **14/05/2019 à 14h00'** (heure locale, TU+1) et porter expressément la mention «**AMI N° 007/MITPR/CI/BAD/2019-Recrutement de trois (03) Chauffeurs au sein de l'Unité de Gestion des Projets**».

Théophile NTELA LINGEMBA
Coordonnateur

